

Budget 2019 de Paris : une gestion sérieuse au service de l'amélioration de la vie des Parisiens

L'Exécutif parisien a présenté mercredi ses orientations budgétaires pour 2019. Elles s'inscrivent dans la continuité de la stratégie mise en place par la municipalité depuis 2014, fondée sur un ambitieux plan d'investissement qui améliore la vie des Parisiens, assorti d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement, de la stabilité des taux d'impôts directs locaux et d'un endettement modéré.

« Degré élevé de transparence financière », « gestion de la dette et de la trésorerie prudente et optimisée », « renforcement du pilotage budgétaire » : les agences de notations viennent de confirmer unanimement le sérieux de la stratégie budgétaire conduite depuis 2014 par l'Exécutif municipal. Bien que le contexte national soit difficile depuis plusieurs années pour les finances locales, la Ville de Paris se distingue ainsi comme une collectivité solide et exemplaire.

Cette solidité et cette exemplarité se retrouvent au cœur des orientations budgétaires 2019 présentées mercredi par Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Emmanuel Grégoire, son premier adjoint. L'Exécutif parisien prévoit de poursuivre le plan d'investissement de la mandature qui améliore la vie des Parisiens, sans augmenter les taux d'impôts directs locaux et en veillant à préserver un endettement modéré. Il respectera à ce titre les objectifs fixés par l'Etat dans le cadre de son contrat financier avec les collectivités. Cela est rendu possible par une importante maîtrise des dépenses de fonctionnement et un travail constant de modernisation de l'administration.

« Notre philosophie, c'est celle d'un Paris pour tous, qui ne laisse aucun Parisien de côté. En 2019, comme nous l'avons fait les années précédentes, nous nous appuyerons sur la bonne santé financière de notre collectivité pour renforcer les services publics de proximité et la solidarité. Nos priorités, ce sont notamment les familles, les classes moyennes, les habitants des quartiers populaires. », a rappelé Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Stabilité des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières

Face à l'augmentation du coût de la vie, stabiliser les taux d'impôts directs locaux est une mesure importante en faveur du pouvoir d'achat des Parisiens, notamment au regard du coût élevé des logements.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

La Ville fera cette année encore preuve d'une grande sobriété dans ses dépenses de fonctionnement avec une évolution prévue, hors péréquation de 0,38% entre l'exécution anticipée 2018 et le budget 2019. Au sein de ces dépenses, la masse salariale devrait augmenter d'environ 1,8% entre l'exécution 2018 et le prochain budget.

Paris toujours plus solidaire

Paris, capitale et métropole internationale, assume ses responsabilités vis-à-vis des territoires en étant la collectivité la plus solidaire de France. Elle contribue ainsi à plus de 55% de la solidarité financière au sein de l'Île-de-France et à plus de 22% à l'échelle nationale. Ce sont désormais près de 570M€ qui sont reversés par les Parisien.ne.s chaque année au titre de la solidarité nationale.

La poursuite de la mise en place du programme d'investissement

Cette année encore, l'inscription de 1,4 milliard d'euros en autorisations de programme et 1,7 milliard d'euros en crédits de paiement est prévue, permettant la mise en œuvre de l'ambitieux programme d'investissement de la mandature. C'est le gage d'une amélioration de la qualité de vie pour les Parisien.ne.s. 100 millions d'euros seront par ailleurs consacrés aux projets décidés par les Parisien.ne.s, dans le cadre du budget participatif.

Une stratégie d'endettement contenue

Le sérieux de la gestion budgétaire permet d'anticiper un niveau élevé d'épargne brute qui devrait tendre vers les 600 M€. Cet autofinancement important, couplé au dynamisme de recettes d'investissement, permettra à la Ville de financer par ses propres moyens les deux tiers des investissements et ainsi de limiter le recours à l'emprunt. La dette par habitant est ainsi de 2549 € à Paris contre 3 624 € au Havre et 3749 € Marseille, à compétences égales.

«Grâce à notre stratégie budgétaire, qui allie sérieux budgétaire et sobriété, nous nous donnons les moyens d'un programme d'investissements ambitieux pour améliorer le quotidien des Parisien.n.es mais aussi préparer l'avenir et relever les défis du 21^{ème} siècle », indique Emmanuel Grégoire, Premier adjoint de la Maire de Paris en charge du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements.

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61